

# SE COMPRENDRE

N° 84/04 - 23 mai 1984

## LES PROMESSES DE L'ISLAM

**Jacques JOMIER, op**

*Extrait de "La vie spirituelle" - Littérature, espace spirituel, Janvier-Février 1983, n° 653, Tome 137.*

Roger GARAUDY a publié sous ce titre un livre vers la fin de 1981 (Seuil). Le nom de l'auteur, l'importance du sujet ont immédiatement attiré les lecteurs. Avec, en outre le style, la multitude des citations brillantes, le succès était assuré. Plusieurs voix cependant ont exprimé leur inquiétude; des lecteurs ont été troublés. Avec le recul de quelques mois, nous voudrions ici présenter deux ou trois réflexions plus générales à ce propos. Sans trop d'illusions d'ailleurs, car qui lira ces pages ? Et surtout qui se rendra compte de l'urgence d'une tâche de clarification des idées à l'époque où l'Islam commence à fasciner les esprits ? Le livre de Roger GARAUDY voudrait être un espoir pour ceux qui cherchent une issue à la crise actuelle. Promesses, c'est le premier aspect de l'espoir.

Le point de départ est simple. La civilisation occidentale, affirme-t-il, est acculée à l'échec. L'Occident est un accident; ce qu'il a de valable vient d'ailleurs, de l'Egypte, du Christianisme. Pour bâtir l'avenir, il faut en sortir. L'Islam serait en mesure de lui insuffler un esprit nouveau; mais l'Occident a refusé ce "troisième héritage" comme GARAUDY l'appelle, l'héritage de l'Islam. Le dialogue des civilisations s'impose donc comme une question de vie ou de mort; il a été jusqu'ici bloqué par la méconnaissance de l'Islam. Aussi l'Auteur, tout au long de l'ouvrage, va-t-il présenter la grandeur de l'Islam, les promesses qu'il porte pour bâtir un avenir meilleur.

Dans la préface, qui est un long cri de plainte sur ce que les peuples colonisés ont souffert, une haute personnalité algérienne résume le but de l'entreprise : le livre, dit-elle, est la "carte de visite" à l'aide de laquelle Roger GARAUDY va présenter l'Islam au dialogue des civilisations. Que peut apporter l'Islam à ce dialogue ?

Bref l'intention de base est claire : le livre contient un projet et une réhabilitation. Il n'y a aucun doute que les Occidentaux ont été injustes pour bien des aspects de la civilisation musulmane. A l'heure actuelle, en Occident, y compris parmi les chrétiens, tout un ensemble de personnes sont décidées à lutter pour une compréhension plus équitable de la réalité. Bien des appels de R. GARAUDY remettent ainsi en valeur les aspects des plus brillants du patrimoine musulman : le soufisme (ch. 1<sup>er</sup>), la foi et la politique (ch. 2), les sciences et la sagesse (ch. 3), la philosophie prophétique (ch. 4), tous les arts mènent à la mosquée et la mosquée à la prière (ch. 5), la poésie annonciatrice (ch. 6). Tant qu'il s'agit d'une énumération de faits exacts, le lecteur averti ne peut qu'être d'accord avec lui : il y a dans tous ces domaines passés en revue des richesses qui appartiennent au bien commun de toute l'humanité. Roger GARAUDY le rappelle après d'autres; il le dit avec la fougue et la passion d'un néophyte qui vient de découvrir un trésor. Malheureusement cette masse de renseignements est mise au service d'une thèse qui rend le tout plus que discutable. Par bien des côtés, c'est un Islam de rêve que l'auteur décrit.

Encore une fois je souhaite que de nombreux Français cultivés s'informent sur l'Islam, se documentent à des sources sérieuses, musulmanes et non musulmanes, recoupant les points de vue pour les contrôler les uns par les autres. Alors peut-être, après un long parcours, seront-ils capables de lire avec profit l'ouvrage de Roger GARAUDY faisant le partage entre ce qui est à prendre et ce qui est à laisser. Car il y a évidemment beaucoup de positif dans le livre. Mais si l'on n'a pas déjà cet arrière-plan de connaissances solides, l'ouvrage ne peut qu'emporter le lecteur dans un monde irréel. A l'heure actuelle, devant le désarroi des esprits, on n'a pas le droit de les déboussoler encore plus en les perdant dans les rêves.

Ce que je reproche au livre est d'abord d'être bourré de simplifications plus que discutables qui replacent des données vraies dans des perspectives déformantes, ensuite de traiter en quelques lignes le seul problème qui commande tout le reste : la loi musulmane que le réveil musulman invite à appliquer est-elle fixée définitivement sous sa forme médiévale ou peut-elle évoluer ? Et en quelle mesure ? (cf. p. 34 sur le Coran et son interprétation).

Les simplifications tout d'abord. On pourrait en relever des dizaines. L'auteur travaille de seconde main mais surtout son information est prise auprès d'un certain type d'auteurs : instinctivement il choisit ce qui va dans son sens. Un exemple en donnera une idée. Prenons le problème du féminisme qui est traité par lui avec une euphorie ne laissant pas soupçonner la complexité de l'affaire.

C'est un problème délicat; les musulmans eux-mêmes le savent. Que la situation faite à la femme dans le monde musulman se justifie par des conditions parfaitement pertinentes sur la dignité des mères, leur rôle dans le foyer et auprès des enfants, d'accord. Mais plaquer sur un tel état de choses un vocabulaire d'égalité et de droits, c'est vouloir éblouir le lecteur occidental. Voici le texte :

"En fait, écrit-il, le droit de la femme musulmane dans le Coran, à l'égalité sociale, à la propriété personnelle et au divorce, de même que les conditions pratiquement irréalisables posées à la polygamie, ont pu conduire, par exemple, le Congrès des femmes musulmanes, tenu en mai 1971 à Tunis, à exiger l'abrogation de la polygamie et le respect de leur dignité en s'appuyant sur le Coran" (p. 69).

A première vue, tout est clair, parfaitement clair pour ceux qui ignorent le contexte. Que signifie le droit à l'égalité sociale ? Le lecteur pensera : égalité avec l'homme. Ce qui est vrai devant Dieu : la musulmane est l'égale de l'homme au point de vue religieux et au point de vue des obligations religieuses, compte tenu de ses périodes d'impuretés mensuelles ou après les naissances qui l'écartent momentanément du culte. Mais au point de vue social : non ! Ce n'est pas vrai. Les droits de la femme ne coïncident pas avec les droits de l'homme et certaines dispositions ne s'appliquent qu'à la femme. Encore une fois cette différence de statut social peut être excellente ou même meilleure qu'une égalité sans âme. Mais ce n'est pas l'égalité, ni dans le cas des mariages mixtes (musulman et non musulman), ni dans celui de l'héritage, ni dans la capacité de témoigner, ni dans la polygamie. Parler d'égalité sociale, c'est de la mauvaise apologétique.

Passons sur le droit de la femme d'avoir la pleine disposition de sa fortune personnelle : c'est exact, et cette mesure est destinée à la protéger dans des perspectives de divorce toujours possible. Par contre, en ce qui concerne ses droits au divorce, l'affirmation est fort discutable. Dans le Coran, c'est l'homme qui a le plein droit de répudier sa femme à sa guise; et, lorsque ces dernières années, les mouvements féministes ont demandé qu'un jugement intervienne pour proclamer le divorce, afin de les protéger contre l'arbitraire du mari, ces désirs se sont heurtés à de très fortes résistances. En Egypte un congrès mondial d'Oulémas a rappelé que le Coran donnait à l'homme ses droits en matière de répudiation, sans qu'un tiers intervienne. Quant à la femme, c'est la législation postérieure qui lui reconnut le droit de faire inscrire dans le contrat, au moment où il est conclu, une clause spéciale lui permettant de demander elle aussi le divorce. Si cette clause n'a pas été ajoutée ou si le mariage est conclu dans une école juridique qui n'admet pas cette possibilité, la femme n'a aucun droit dans ce domaine. Il existe des cas où la femme renonce à sa dot pour que le mari accepte de prononcer le divorce. Il y a bien le recours à un tribunal, mais là encore, comme l'observait un penseur musulman, la femme hésite à le faire car elle risque d'être mal vue et ensuite de ne pas retrouver de mari.

En outre, le mari a le droit de forcer sa femme à revenir à la maison (cette mesure se nomme la maison d'obéissance) mais la femme n'a aucun droit de ce genre sur le mari. La question est tout de même légèrement plus compliquée que ne le laisserait penser l'optimisme du livre.

Quant à la polygamie, l'Auteur emploie à ce propos l'expression suivante : "Les conditions pratiquement irréalisables mises à la polygamie". Cette phrase fait allusion à l'exigence de justice que le Coran formule. Le mari qui craint de ne pouvoir être juste à l'égard de ses femmes, s'il en prend plusieurs, doit se contenter d'une seule et prendre en outre, comme concubines, s'il le veut, les esclaves femmes qui lui appartiennent (Coran 4, 3). Les apologètes musulmans, dans leur désir de justifier la monogamie ont rapproché ce verset d'un autre disant : vous ne pouvez pas être justes entre vos femmes, mêmes si vous le désirez. Alors ne penchez pas trop [vers l'une d'elles] (Coran 4, 129). Du rapprochement de ces deux versets, certains tirent l'interdiction de la polygamie. C'est exact mais, dans une affaire si grave, il est bon de regarder ce que dit l'ensemble de la communauté musulmane. Pendant des siècles, et à la suite du Prophète lui-même, elle a vu dans ces versets l'exhortation à faire effort pour se rapprocher le plus possible de la justice, notamment dans la répartition matérielle des nuits, des cadeaux, etc...Et l'on a rappelé que le Prophète malgré tout avait une affection particulière pour sa plus jeune femme Aycha. Aujourd'hui, les exégètes prennent conscience des exigences de justice que comporte la vie moderne et ils appuient la monogamie. D'abord en Afrique un des atouts de l'Islam est de permettre cette polygamie qui est si enracinée dans les traditions locales, et les hommes de religion se gardent bien d'aller à l'encontre de ce courant. Mais même des partisans convaincus de la monogamie comme l'Imam Mohammad Abdoh (mort en 1905 en Egypte) reconnaissaient que les textes coraniques ne permettent pas l'interdiction pure et simple : ils se contentent de dire qu'elle ne doit plus être pratiquée que dans des cas exceptionnels.

Mais alors ce Congrès des femmes musulmanes à Tunis en 1971 ? Le texte omet de dire qu'il s'agissait avant tout d'un acte politique d'appui au Président Bourguiba qui avait pris sur lui d'interdire la polygamie dans la législation tunisienne. Elles apportaient donc de l'eau au moulin de la politique gouvernementale mais tous les musulmans sont loin d'être d'accord avec ces mesures.

Tout est donc bien plus délicat que l'ouvrage de Roger GARAUDY ne le laisse entendre. Et le premier reproche à lui faire est de flouer complètement la complexité de la réalité. Ce qui me gêne est l'assurance de l'auteur qui affirme de façon si tranchée à partir d'informations de seconde main.

On pourrait relever des dizaines de simplifications de ce genre. Parler du principe de consultation dans l'Islam est opportun. Il y a dans le Coran un appel fait au Prophète pour qu'il consulte son entourage avant de prendre une décision, et un autre passage loue les musulmans qui se consultent entre eux. Ces versets ont été mis en avant par tous les réformateurs modernes qui voulaient combattre l'absolutisme des princes. Certains en ont tiré une justification coranique de la démocratie. Le livre de Roger GARAUDY le rappelle (cf. p. 34) et oppose ce principe au despotisme de certains pouvoirs socialistes actuels qui ne consultent pas le peuple dit souverain. Mais il n'y a rien sur la façon dont en fait ce principe est vécu en terre d'Islam et la théorie d'un côté est comparée à la pratique de l'autre.

On a surtout l'impression que l'auteur répète un certain nombre d'affirmations classiques depuis cent ans dans l'apologétique réformiste. J'avoue avoir eu du mal à tenir mes nerfs en lisant ce livre à cause de cette masse d'à-peu-près qui masquent les vrais problèmes.

Cette simplification revient d'ailleurs à jouer avec le feu lorsqu'il s'agit du Christianisme. On est frappé, lorsqu'on rentre en France après des années passées dans des pays en voie de développement, par le vent de défaitisme, de masochisme, qui souffle dans l'Hexagone, au moins sur certains milieux. Après avoir eu une suffisance exagérée, on est passé à l'extrême opposé. Ce qui est peut-être encore de l'orgueil, celui de ne pas accepter sa situation avec ses défauts et ses qualités. C'est une sorte de dépit de "purs" qui découvrent subitement qu'ils ne sont pas ce qu'ils croyaient être et jettent le manche après la cognée. L'humble réalité a toujours été la meilleure école d'humilité et s'y soumettre est encore le meilleur moyen de travailler à l'avènement d'une société plus juste. J'avoue avoir été très mal à l'aise devant la façon qu'à le livre de parler du Christianisme avec tous ses poncifs sur l'Eglise opposée à la science, sur la bataille de Poitiers catastrophe pour la civilisation, etc... Il y a bien ici et là des passages dans lesquels le livre prend en considération le fait chrétien (par exemple les pages concernant le soufisme, etc...) mais ailleurs ce sont toujours des poncifs sur la corruption du Christianisme après Constantin, sur saint François d'Assise, le seul chrétien à avoir compris la nature. Et l'on en vient à se demander : que signifie le christianisme pour l'auteur ?

Des amis m'ont dit leur satisfaction de voir Roger GARAUDY retrouver le sens de la transcendance de Dieu après un itinéraire si mouvementé. Réjouissons-nous ! Mais le Christianisme est plus que cela. Réduire le Christianisme à la seule transcendance de Dieu (p. 36-37) et l'arianisme, c'est ignorer ce qu'il a de propre. Que l'on cite des textes d'exultation de chrétiens libérés de Byzance par l'arrivée des musulmans, soit... mais que l'on n'oublie pas d'ajouter ce qui se passa par la suite.

Souvent des populations trouvent correcte au début l'attitude de leurs conquérants tandis que l'expérience ultérieure les fait changer d'avis. Lorsqu'on prône un dialogue entre les civilisations, il serait normal d'être juste avec toutes. Car, si l'on ne voit dans la religion que la transcendance de Dieu et la fraternité des hommes, il est inutile de recourir au Christianisme. On trouve aussi bien ailleurs.

Mutuler ainsi le Christianisme est lourd de conséquences. Nous voulons le dialogue, nous le souhaitons mais un dialogue dans l'égalité. Et cette égalité exige que chacun soit ce qu'il est. Je refuse un dialogue dans lesquels les musulmans soient les seuls autorisés à être fiers de leur religion. Les chrétiens ont aussi le droit d'avoir la tête haute. Nous avons des valeurs dont nous sommes les dépositaires. La première chose à faire est d'en prendre conscience, de chercher à en parler le plus simplement possible mais sans les trahir ni déprécier les autres. Ce qui est grand est grand, chez les musulmans, les chrétiens, les agnostiques, chez tous les hommes. Ce n'est pas de l'orgueil. Saint Paul évoque le trésor que nous portons dans les récipients d'argile. Ne confondons pas le trésor dont nous sommes seulement les dépositaires et l'argile qui est notre propre faiblesse.

Ce masochisme qui consiste à ne pas voir le côté positif pour se braquer sur le négatif revient à faire le jeu des sectes. Actuellement la méthode de prosélytisme des sectes (et celle des musulmans qui songent à convertir l'Europe) est simple. On commence par brosser un tableau de la corruption générale de l'Occident avec exemples à l'appui; on ajoute ensuite que le Christianisme a échoué et qu'il est incapable de redresser la situation. Donc, seule telle ou telle secte pourra sauver le monde. En outre, fréquemment, on gomme ce qui est propre au Christianisme et l'on se présente comme venant faire l'unité de toutes les religions. Je crains qu'un livre comme celui de Roger GARAUDY n'aide absolument pas les chrétiens à se redresser et les engage plus dans un marécage sans fond. Le simplisme de la présentation escamote les vrais problèmes.

Au fond la question la plus importante est la suivante. Pour bâtir l'avenir, un dialogue des civilisations s'impose : d'accord. Mais en face de l'Islam, allons-nous chercher un ensemble de richesses partielles ou est-ce la structure même de la société qu'il s'agit d'adopter ? Les richesses partielles, d'accord. Leur emprunt, leur influence peuvent être extrêmement bénéfiques; d'ailleurs, l'Occident durant le Moyen-Age s'est mis à l'école du monde musulman sur bien des points.

La question de la structure de la société est tout autre. Il y a quelques années une personnalité chrétienne du monde universitaire me parlait d'un de ses amis musulmans. Celui-ci tentait de le convaincre de l'idée suivante : pour bâtir le monde futur et une paix universelle, le Coran serait la meilleure base possible. Le livre de Roger GARAUDY ne va pas si loin mais il voit les principes musulmans d'organisation de la société sous un jour qui m'inquiète. Au fond, il semble séduit par la politique et vibre lorsque politique et religion s'accordent. Le Moyen-Age chrétien avait esquissé une tentative de chrétienté. L'Auteur la rejette comme impure avec tous ses réflexes de protestant. Il en a cherché ailleurs des réalisations qui l'ont déçu. Aujourd'hui le type musulman d'union du politique et du religieux dans l'Islam a l'air de l'éblouir. Il en parle comme s'il avait enfin trouvé la pureté qu'il poursuivait en vain ailleurs. Il affirme que l'Islam professe le principe de l'égalité de tous les hommes devant Dieu, le plus noble étant celui qui craint Dieu davantage (p. 29 citant Coran 49, 13). Plus loin, il écrit noir sur blanc qu'en son principe même "l'Islam exclut la croisade et l'inquisition" (p. 42).

De quel Islam parle-t-il ? De celui du passé ou de celui qui va retrouver sa figure avec l'indépendance après l'intermède douloureux de l'occupation coloniale ?

S'il s'agit du passé, je ne suis pas d'accord. La société musulmane offrait un type remarquable de société. Le fait qu'elle ait traversé les siècles, qu'elle ait apporté une grande contribution au patrimoine de l'humanité suffit à le montrer. Elle représente une des grandes réalisations de l'histoire humaine. Mais il s'agit de voir exactement ses principes.

Elle a été bâtie sur l'idée que, en vertu de la mission qui lui a été confiée par Dieu, le musulman est homme au plein sens du mot. Lui seul pouvait faire partie à part entière de la communauté musulmane. Comme l'Islam est à la fois politique et religion, lui seul posséderait la plénitude des droits civiques. Cela se trouve dit dans le Coran à propos de la notion de **wali** et de l'interdiction de prendre juifs et chrétiens comme **wali**, c'est-à-dire comme membres à part entière de la communauté musulmane. S'ils voulaient devenir citoyens à part entière, la conversion leur était toujours possible et facile.

Mais par contre une place leur était faite dans cette société. Les musulmans parlent à ce propos de tolérance. Il s'agit d'un véritable contrat tacite dans lequel chacun trouve son avantage. Ce qu'ils

appellent tolérance n'est pas à sens unique. Lors de la conquête, les musulmans ont su se concilier les populations conquises qui ont continué à s'occuper de la marche des pays. Pendant des décennies, l'administration a été tenue par les non-musulmans, et c'est peu à peu que les musulmans ont pris, les rênes du pouvoir. Cette politique était fort intelligente car la cité musulmane s'est ainsi assurée le concours de bras et de cerveaux qu'elle ne possédait pas encore ou ne possédait pas en nombre suffisant. Tous en ont bénéficié.

En contrepartie les non-musulmans ont dû rester dans les postes inférieurs lorsque les musulmans étaient en mesure de fournir les cadres supérieurs de direction. Cette situation d'infériorité leur a été rappelée périodiquement par des marques extérieures qui tombaient en désuétude puis étaient rétablies. On les trouvait encore au Maroc au XIX<sup>e</sup> siècle. Un impôt particulier leur était demandé. Mais, surtout, tout prosélytisme leur était interdit à l'endroit des musulmans; toute conversion de musulman à une autre religion était punie de mort (loi basée sur une tradition et non pas sur le Coran). Ils se voyaient en outre forcés d'assister impuissants au passage progressif à l'Islam de leurs coreligionnaires.

Ce cadre de tolérance qui ne tolérait néanmoins ni prosélytisme ni conversion, garantissait à l'Islam la suprématie totale à long terme. Il suffisait d'attendre. Par émigration ou par conversion, les autres religions étaient vouées à disparaître tôt ou tard. C'était, pour ceux qui n'attachent pas d'importance aux valeurs religieuses, un magnifique programme pour obtenir lentement mais sûrement l'unité d'un pays musulman. Pour ceux qui attachent de l'importance à des valeurs religieuses autres que celles de l'Islam, l'impression était différente : celle d'être pris dans une nasse, dans un parc clôturé dont on ne pourrait jamais sortir, sauf pour une émigration sans espoir de retour. La liberté était celle de gens vivant dans un immense domaine mais dans lequel certains points leur étaient interdits et qui devaient compter pour leur reproduction uniquement sur les naissances, une fois déduit le contingent annuel de passages à l'Islam. Evidemment, comme le disait un apologiste musulman, c'était faire à des parents juifs et chrétiens l'honneur de pouvoir être les ancêtres de musulmans. En tout cas, en terre d'Islam, sauf dans quelques pays exceptionnels, il était impensable qu'il puisse y avoir une petite communauté de chrétiens ou de juifs, venus de l'Islam, et qui témoigne publiquement leur nouvelle foi. Telle était la situation du passé.

C'est dans un tel contexte que, pendant des siècles, ont été comprises les phrases et les versets d'égalité entre les hommes. Roger GARAUDY rappelait que les hommes sont égaux et que seul le degré de crainte de Dieu les différencie. Oui ! Mais comme seuls les musulmans ont la vraie crainte de Dieu, ils sont forcément les premiers. Encore une fois, il ne s'agit là que du passé appelé à évoluer. Mais jusqu'ici rares sont les musulmans qui pensent vraiment à la fraternité des hommes en tant qu'hommes. Il en existe, je puis en témoigner, et souhaiter qu'ils soient de plus en plus nombreux. Mais en général l'idée de fraternité humaine, en terre d'Islam, s'appuie sur les sentences : le musulman est frère du musulman, ou encore : seuls les musulmans sont frères. Le sentiment de cette supériorité reste bien gravé dans le subconscient de beaucoup. "Cher frère, ne me touchez pas ! Je suis musulman", disait un jour un élève d'une douzaine d'années, se battant avec un de ses petits camarades chrétiens, dans la cour d'une école, alors que le frère surveillant s'approchait pour remettre le calme.

Quant à l'affirmation que l'Islam dans son principe exclut la croisade, j'aimerais bien que l'auteur précise sa pensée à partir des textes coraniques et des principes de l'Islam. Récupérer des territoires perdus, venir en aide à des minorités en difficulté ou protéger par la force une propagande contrecarrée, tels sont les motifs suffisants de guerre les plus élémentaires et les plus indiscutés dans le dogme musulman.

La question de l'inquisition est plus délicate. Il faut distinguer entre l'inquisition-recherche et l'inquisition-interdisant les conversions. Si l'on entend par inquisition la recherche du mauvais croyant que l'on veut forcer à redevenir le bon fidèle du troupeau, il est clair que les interventions des pouvoirs publics ont été extrêmement rares en Islam et ne peuvent se comparer à celles du catholicisme à une certaine époque. En terre d'Islam, le fidèle est en général libre de penser ce qu'il veut à condition de servir la communauté et de donner parfois des gages extérieurs d'adhésion à la foi. Le for interne appartient à Dieu. Par contre, si l'on envisage le principe selon lequel le croyant n'a pas le droit de se convertir à une autre religion et qu'il doit être mis à mort s'il refuse à réintégrer sa communauté, ce principe de l'inquisition était exactement celui de la législation musulmane médiévale et aujourd'hui les mouvements musulmans intégristes voudraient le remettre en vigueur. Il y a suffisamment de convertis qui ont été mis à mort en terre d'Islam pour avoir apostasié. Et bon nombre d'autres pour qui la conversion a été la mort civile avec toute la vie à refaire. Inquisition ou pas inquisition, le problème n'est pas si simple que cela.

Je sais qu'évoquer ce passé pourra paraître fanatique à certains. Il s'agit pourtant simplement des Droits de l'Homme à la liberté religieuse selon l'article 18 de la Déclaration de 1948. Souhaitons seulement que le passé reste le passé et que l'avenir soit autre. C'est là d'ailleurs qu'est la vraie question. L'égalité civique de tous les citoyens, quelle que soit leur religion, est-elle possible dans une société musulmane moderne ? Ou, ce qui revient au même, la loi musulmane peut-elle évoluer vers un avenir différent du passé et dans quelle mesure ?

Jusqu'ici cette question n'a pas obtenu de réponses nettes. Il y a des partisans d'un retour à la loi traditionnelle, on l'a vu ces dernières années. Mais il y a d'autres positions. En fait rien n'est encore bien clair. Si l'on regarde toutes ces affirmations de l'apologétique moderne que Roger GARAUDY a reprises, elles sont pleines de sous-entendus; nous avons essayé de montrer leur complexité à l'aide de quelques exemples. Tout dépendra de la réponse de ces "autres".

Le signe le plus net du caractère encore équivoque de la situation dans laquelle se trouve l'opinion musulmane est à chercher dans la **Déclaration islamique des Droits de l'Homme**, publiée en septembre 1981 par le Conseil européen de l'Islam. Aux endroits les plus délicats, il est dit que les droits sont "conformes à la loi", et un appendice précise que loi signifie la loi musulmane. Mais quelle forme de loi ? traditionnelle ou évoluée ? Tant que la réponse à cette question n'est pas donnée, le livre de Roger GARAUDY, j'ai le regret de le dire, est bâti sur le sable.

Encore une fois, travaillons pour le dialogue des civilisations, l'idée de l'auteur est capitale, et remercions-le de l'avoir relancée, mais faisons-le sérieusement.

Jacques JOMIER, op.

